

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2020

CENTRAIDE OUTAOUAIS

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Centraide Outaouais

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Centraide Outaouais (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 juin 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Marcil Lavallée

S.E.N.C./G.P.

GATINEAU
100-200 rue Montcalm St
Gatineau QC J8Y 3B5
T 819 778-2428
F 613 745-9584

Marcil-Lavallee.ca

Société de comptables professionnels agréés
Partnership of Chartered Professional Accountants

Cabinet indépendant affilié à
Independent firm affiliated to



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Marcil Lavallée

Gatineau (Québec)
Le 16 septembre 2020

¹ Par CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique no A120857

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

3

	2020	2019
PRODUITS DE LA CAMPAGNE		
Dons et souscriptions	3 325 320 \$	3 325 759 \$
Dons et subventions COVID-19 (note 3)	988 153	-
Dons inondations	59 097	-
Dons tornade	-	268 525
Transferts de fonds provenant d'autres Centraide-United Way	50 970	90 024
Transferts de fonds à d'autres Centraide-United Way	(2 280)	(4 648)
	4 421 260	3 679 660
Souscriptions douteuses et irrécouvrables	(155 799)	(45 900)
	4 265 461	3 633 760
AUTRES PRODUITS		
Produits divers	85 451	45 914
Subventions	79 862	19 377
Souscriptions et contributions additionnelles (note 4)	37 525	51 346
Remboursement des frais de campagne fédérale	28 405	36 958
Produits de dividendes et d'intérêts	20 760	18 155
	252 003	171 750
	4 517 464	3 805 510
CHARGES		
Allocations et services aux organismes (annexe A)	3 518 373	2 656 160
Frais de campagne (annexe B)	941 322	926 621
Perte sur cession d'immobilisation	9 941	-
	4 469 636	3 582 781
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	47 828 \$	222 729 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

4

	Investi en immobili- sations et actifs incorporels	Affecté au Fonds Solidarité pour vaincre la pauvreté	Affecté au Fonds de prévoyance	Affecté aux projets	Fonds de dotation	Non affecté	2020 Total	2019 Total
SOLDE AU DÉBUT	407 008 \$	56 074 \$	345 000 \$	155 238 \$	4 905 \$	503 753 \$	1 471 978 \$	1 248 709 \$
Excédent des produits sur les charges	(44 564)	-	-	-	-	92 392	47 828	222 729
Affectations d'origine interne	147 307	61 419	-	(1 048)	-	(207 678)	-	-
Apports reçus à titre de dotations de particuliers	-	-	-	-	150	-	150	540
SOLDE À LA FIN	509 751 \$	117 493 \$	345 000 \$	154 190 \$	5 055 \$	388 467 \$	1 519 956 \$	1 471 978 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

30 JUIN 2020

5

	2020	2019
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	2 058 175 \$	1 235 328 \$
Encaisse - Projets en fiducie (note 5)	155 379	41 401
Débiteurs (note 6)	1 260 048	1 458 480
Subvention à recevoir	71 561	-
Frais payés d'avance	81 910	27 512
	3 627 073	2 762 721
PLACEMENTS À LONG TERME (note 7)	495 010	403 559
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 8)	493 562	381 424
ACTIFS INCORPORELS (note 9)	16 189	25 584
	1 004 761	810 567
	4 631 834 \$	3 573 288 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 10)	2 236 365 \$	1 962 063 \$
Table de concertation	48 463	41 401
Habit de neige	106 916	-
Apports reportés (note 12)	720 134	97 846
	3 111 878	2 101 310
ACTIF NET		
Affectations internes		
Investi en immobilisations et actifs incorporels	509 751	407 008
Affecté au Fonds de Solidarité pour vaincre la pauvreté	117 493	56 074
Affecté au Fonds de prévoyance	345 000	345 000
Affecté aux projets	154 190	155 238
Affectation externe		
Fonds de dotation	5 055	4 905
Non affecté	388 467	503 753
	1 519 956	1 471 978
	4 631 834 \$	3 573 288 \$

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION


_____, président


_____, trésorier
Simon Lavigne

CENTRAIDE OUTAOUAIS
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

6

	2020	2019
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	47 828 \$	222 729 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations corporelles	25 228	23 453
Amortissement des actifs incorporels	9 395	8 760
Perte sur la cession d'immobilisations corporelles	9 941	-
Variation nette de la juste valeur des placements	(18 528)	2 920
	73 864	257 862
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 13)	969 063	(44 567)
	1 042 927	213 295
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette des placements	(72 923)	(2 597)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(147 307)	(8 841)
Acquisition d'actifs incorporels	-	(6 449)
	(220 230)	(17 887)
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reçus à titre de dotation	150	540
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	822 847	195 948
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	1 235 328	1 039 380
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	2 058 175 \$	1 235 328 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Centraide Outaouais (l'organisme) est une personne morale constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Sa mission est de prélever, recevoir et administrer les fonds provenant de sources privées ou publiques et de distribuer ces fonds à des organismes de bienfaisance. L'organisme est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempt d'impôt.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des actifs incorporels amortissables, la provision relative aux souscriptions douteuses et la ventilation des charges.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions, souscriptions et dons. Les souscriptions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les souscriptions non affectées et dons sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

Produits de dividendes et d'intérêts

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les produits nets de placements incluent les produits d'intérêts, les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement, ainsi que les variations de la juste valeur.

Apports de biens et de services

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers de l'organisme.

À l'exception des services des bénévoles, l'organisme comptabilise les apports de biens et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que les biens et services sont utilisés dans le cours normal de ses activités et auraient dû être achetés à défaut d'un apport.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Ventilation des charges**

L'organisme sépare ses charges entre trois secteurs de fonctionnement, soit « Administration », « Campagne » et « Allocations et services aux organismes ».

Toutes les charges, à l'exception des souscriptions douteuses et irrécouvrables, des charges de sous-traitance et des frais pour la campagne, sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Au prorata des heures travaillées pour chaque secteur :

	Administration	Campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et charges sociales	24 %	44 %	32 %
Relations de presse	45 %	37 %	18 %
Publicité	45 %	37 %	18 %
Sous-traitance	- %	100 %	- %
Activités spéciales de campagne	45 %	37 %	18 %

- En fonction des effectifs pour chaque secteur :

Électricité et chauffage	45 %	37 %	18 %
Entretien et réparations	45 %	37 %	18 %
Location de système d'alarme	45 %	37 %	18 %
Assurances	45 %	37 %	18 %
Amortissement	45 %	37 %	18 %
Fournitures de bureau et imprimerie	45 %	37 %	18 %
Support technique informatique	45 %	37 %	18 %
Congrès	45 %	37 %	18 %
Formation	45 %	37 %	18 %
Reconnaissance des bénévoles et organismes	45 %	37 %	18 %
Honoraires professionnels	45 %	37 %	18 %
Dépenses de conférence annuelle	45 %	37 %	18 %
Téléphone	45 %	37 %	18 %
Abonnements et documentation	45 %	37 %	18 %
Frais bancaires	45 %	37 %	18 %
Intérêts sur marge de crédit	45 %	37 %	18 %
Frais de représentation	45 %	37 %	18 %
Transformation organisationnelle	45 %	37 %	18 %
Déplacements	45 %	37 %	18 %
Timbres et messagerie	45 %	37 %	18 %
Frais d'assemblée	45 %	37 %	18 %

Lorsque la ventilation initiale est complétée, l'organisme procède à une deuxième ventilation des frais d'administration entre les deux autres secteurs de fonctionnement, soit campagne (60 %) et allocation (40 %). Les frais d'administration sont ventilés entre ces secteurs en se fondant sur des estimés définis par la direction. Ces estimés sont principalement établis en fonction du temps travaillé par le personnel dans chaque secteur de fonctionnement.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif. Les placements à court terme sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement ou autres. Un placement ne sera assimilé à des équivalents de trésorerie que s'il a une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition.

Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Apports d'immobilisations

Les apports sous forme d'immobilisations ou d'actifs incorporels sont comptabilisés au coût de ceux-ci correspondant à la juste valeur à la date de l'apport.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Immeuble	40 ans
Ameublement et équipement	10 ans
Équipement informatique	3 à 5 ans

Actifs incorporels

Les logiciels sont comptabilisés au coût. Ils sont amortis en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 5 à 10 ans.

Réduction de valeur des immobilisations

L'organisme comptabilise en charges une réduction de valeur à l'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers (suite)

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des certificats de placements garantis, des débiteurs et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et autres dettes de fonctionnement.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût et au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

Les soldes des actifs nets se composent comme suit :

Actif net investi en immobilisations et actifs incorporels

L'actif net investi en immobilisations et actifs incorporels représente la fraction non amortie des immobilisations et actifs incorporels acquis au moyen de ressources non affectées moins la dette connexe.

Fonds de dotation

Le Fonds de dotation regroupe tous les dons désignés ainsi par les donateurs dont l'objectif initial est de préserver le capital afin que les produits nets de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

11

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les soldes des actifs nets se composent comme suit : (suite)

Actif net affecté au Fonds Solidarité pour vaincre la pauvreté (Fonds SVP)

L'actif net affecté au Fonds SVP représente les sommes réservées par le conseil d'administration dont l'objectif est de préserver le capital afin que les produits de placements soient dédiés à la campagne annuelle de l'organisme ou de toute autre manière déterminée par le conseil d'administration.

Actif net affecté au Fonds de prévoyance

L'actif net affecté aux fins de prévoyance représente les sommes réservées par le conseil d'administration dans le cas d'une éventualité où l'organisme devrait avoir à subvenir à ses propres besoins. Cette réserve permettrait à l'organisme de poursuivre ses activités de fonctionnement pour une période de trois mois.

Actif net affecté aux projets

L'actif net affecté aux projets représente les sommes réservées par le conseil d'administration pour réaliser divers projets.

3. DONS ET SUBVENTIONS COVID-19

	2020	2019
Fonds d'urgence communautaire	442 787 \$	- \$
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire en réponse à la COVID-19	333 876	-
Fonds d'urgence pour la réussite des jeunes	116 325	-
Fonds d'urgence - Horizon pour les aînés	95 165	-
	988 153 \$	- \$

4. SOUSCRIPTIONS ET CONTRIBUTIONS ADDITIONNELLES

Le total des souscriptions et contributions additionnelles inclut un montant de 16 525 \$ (2019 : 15 082 \$) provenant d'autres Centraide-United Way d'années antérieures.

5. ENCAISSE - PROJETS EN FIDUCIE

	2020	2019
Habit de neige	106 916 \$	- \$
Table de concertation	48 463	41 401
	155 379 \$	41 401 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

12

5. ENCAISSE - PROJETS EN FIDUCIE (suite)

Habit de neige

L'organisme agit à titre de fiduciaire du projet Habit de neige. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

Table de concertation

L'organisme agit à titre d'agent dans le cadre de ses fonctions en tant que partenaire de la table de concertation du projet de rassemblement pour le développement social en Outaouais. Les revenus et les dépenses découlant de ce projet ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

6. DÉBITEURS

	2020	2019
Souscriptions à recevoir	1 323 331 \$	1 343 323 \$
Provision pour créances douteuses	(175 500)	(110 144)
Comptes clients	77 428	194 383
Taxes à la consommation	31 989	28 118
Intérêts courus à recevoir	2 800	2 800
	1 260 048 \$	1 458 480 \$

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	2020	2019
Placements évalués au coût après amortissement		
Certificats de placements garantis	203 995 \$	143 613 \$
Placements évalués à la juste valeur		
Fonds communs de placement - équilibré (coût : 86 145 \$; 2019 : 79 652 \$)	111 611	87 810
Fonds communs de placement - prudent (coût : 86 795 \$; 2019 : 86 098 \$)	91 700	88 544
Fonds communs de placement - croissance (coût : 79 010 \$; 2019 : 75 131 \$)	81 203	78 560
	284 514	254 914
Police d'assurance-vie évaluée à la valeur de rachat	6 501	5 032
	495 010 \$	403 559 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

13

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Terrain	74 279 \$	- \$	74 279 \$	74 279 \$
Immeuble	687 621	299 657	387 964	276 227
Ameublement et équipement	42 533	39 958	2 575	2 938
Équipement informatique	68 525	44 281	24 244	23 480
Oeuvres d'art destinées à la vente	4 500	-	4 500	4 500
	877 458 \$	383 896 \$	493 562 \$	381 424 \$

9. ACTIFS INCORPORELS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Logiciels	59 125 \$	42 936 \$	16 189 \$	25 584 \$

10. CRÉDITEURS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	12 189 \$	15 774 \$
Allocations aux organismes à payer	2 136 828	1 816 931
Salaires à payer	68 490	97 744
Autres créditeurs	17 389	26 029
Sommes à remettre à l'État	1 469	5 585
	2 236 365 \$	1 962 063 \$

11. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un emprunt bancaire d'un montant autorisé de 500 000 \$, limité à 350 000 \$ du 1 janvier au 30 juin de chaque année. Cet emprunt bancaire porte intérêt au taux préférentiel plus 1,0 % (3,45 %; 4,95 % au 30 juin 2019) et est renégociable en décembre 2020.

L'emprunt bancaire est garanti par une hypothèque immobilière de 500 000 \$ sur l'immeuble et le terrain ayant une valeur comptable nette de 462 243 \$ au 30 juin 2020. Au 30 juin 2020 et 2019, l'emprunt bancaire n'était pas utilisé par l'organisme.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 JUIN 2020

14

12. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des subventions et dons reçus pour des activités devant se poursuivre au cours des prochains exercices. Les variations survenues dans les soldes d'apports reportés sont les suivantes :

	2020	2019
Solde au début	97 846 \$	50 120 \$
Plus : montants octroyés au cours de l'exercice	1 015 057	56 110
Moins : montants constatés à titre de produit	(392 769)	(8 384)
Solde de fin	720 134 \$	97 846 \$

Les soldes d'apports reportés se composent comme suit :

	2020	2019
Fonds d'urgence pour l'appui communautaire (FUAC)	653 181 \$	- \$
Ville de Gatineau	50 774	41 557
Gazifère	10 000	-
Desjardins	5 000	-
Autres	1 179	179
Dons reportés pour les sinistrés des inondations en Outaouais	-	56 110
	720 134 \$	97 846 \$

13. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT

	2020	2019
Encaisse - Projets en fiducie	(113 978) \$	(21 670) \$
Débiteurs	198 432	(258 556)
Subvention à recevoir	(71 561)	-
Frais payés d'avance	(54 398)	57 557
Créditeurs	274 302	108 706
Apports reportés	622 288	47 726
Table de concertation	7 062	21 670
Habit de neige	106 916	-
	969 063 \$	(44 567) \$

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux dons et souscriptions à recevoir et aux débiteurs.

L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. Environ 58 % du total des comptes clients sont à recevoir de la campagne de charité du gouvernement du Canada (CCMTGC) et du bureau national de la CCMTGC. L'organisme évalue qu'aucun risque important ne découle de cette situation.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixes et à taux d'intérêt variables. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. L'organisme n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

L'organisme utilise un emprunt bancaire comportant un taux d'intérêt variable. Conséquemment, il encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de l'organisme.

Les placements en fonds communs de placement exposent indirectement l'organisme au risque de taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard de ses passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière. La capacité de l'organisme à honorer ses engagements dépend de l'encaissement de fonds provenant de dons et souscriptions à recevoir.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements dans des fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur de ces instruments.

15. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont actuellement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Le virus et les mesures de mitigation prises ont des effets importants sur les opérations de l'organisme. Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment la propagation géographique du virus, la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers.

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

17

	2020	2019
ANNEXE A - ALLOCATIONS ET SERVICES AUX ORGANISMES		
Allocations et services aux organismes	1 654 392 \$	1 575 315 \$
Allocations aux organismes - COVID-19	1 019 995	-
Programmes et projets	167 685	146 441
Désignations	165 127	170 898
Allocations aux organismes - inondations	53 000	-
Cotisation Centraide Canada	32 890	38 412
Allocations aux organismes - tornade	-	272 000
Répartition des frais d'administration (annexe D)	425 284	453 094
	3 518 373 \$	2 656 160 \$

ANNEXE B - FRAIS DE CAMPAGNE

Frais de campagne	216 040 \$	228 121 \$
Répartition des frais d'administration (annexe D)	725 282	698 500
	941 322 \$	926 621 \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

18

	2020	2019
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et avantages sociaux	776 514 \$	765 144 \$
Sous-traitance	81 213	3 352
Relations de presse	52 360	42 856
Publicité	48 830	50 072
Support technique informatique	25 312	13 669
Amortissement des immobilisations corporelles	25 228	23 453
Frais d'entretien et de réparation	25 140	24 947
Honoraires et services professionnels	24 610	55 440
Activités spéciales de la campagne	24 413	57 277
Télécommunications et système d'alarme	9 841	9 286
Amortissement de l'actif incorporel	9 395	8 760
Assurances	8 191	4 354
Frais de congrès et d'assemblées	8 007	17 409
Fournitures et papeterie	7 679	10 448
Énergie	6 749	7 467
Frais de représentation et de déplacement	6 380	12 065
Frais de bureau	2 777	2 717
Frais bancaires et intérêts	2 440	9 423
Abonnements et documentation	2 077	8 658
Formation	1 859	21 784
Reconnaissance - bénévoles et employés	1 551	3 013
Répartition des frais d'administration (annexe D)	(1 150 566)	(1 151 594)
	- \$	- \$

CENTRAIDE OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2020

19

ANNEXE D - VENTILATION DES FRAIS D'ADMINISTRATION

	2020		2019	
	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes	Frais de campagne	Allocations et services aux organismes
Salaires et avantages sociaux	456 652 \$	319 862 \$	449 966 \$	315 178 \$
Sous-traitance	81 213	-	3 352	-
Relations de presse	33 510	18 850	27 428	15 428
Publicité	31 251	17 579	32 046	18 026
Support technique informatique	16 200	9 112	8 748	4 921
Amortissement des immobilisations corporelles	16 146	9 082	15 010	8 443
Frais d'entretien et de réparation	16 090	9 050	15 966	8 981
Honoraires et services professionnels	15 750	8 860	35 482	19 958
Activités spéciales de la campagne	15 624	8 789	36 657	20 620
Télécommunications et système d'alarme	6 298	3 543	5 943	3 343
Amortissement de l'actif incorporel	6 013	3 382	5 606	3 154
Assurances	5 242	2 949	2 787	1 567
Frais de Congrès et d'assemblées	5 124	2 883	11 141	6 268
Fournitures et papeterie	4 914	2 765	6 687	3 761
Énergie	4 319	2 430	4 779	2 688
Frais de représentation et de déplacement	4 082	2 298	7 722	4 343
Frais de bureau	1 777	1 000	1 739	978
Frais bancaires et intérêts	1 562	878	6 031	3 392
Abonnements et documentation	1 329	748	5 541	3 117
Formation	1 190	669	13 942	7 842
Reconnaissance - bénévoles et employés	996	555	1 927	1 086
	725 282 \$	425 284 \$	698 500 \$	453 094 \$